

► **CENTRE HOSPITALIER D'ARDECHE NORD**

LIVRET D'ACCUEIL ET D'INFORMATION



**MALADIE RÉNALE CHRONIQUE
NÉPHROLOGIE – DIALYSE**



MOT D'ACCUEIL

Vous allez être pris(e) en charge dans le service de néphrologie du Centre Hospitalier d'Ardèche Nord (**CHAN**).

L'ensemble de l'équipe médicale et paramédicale vous souhaite la bienvenue et mettront tout en œuvre pour vous apporter des soins et des services personnalisés de qualité.

Ce livret d'accueil est conçu afin de vous informer et vous familiariser avec les règles de vie dans notre établissement et de répondre à vos interrogations.

Vous y trouverez des renseignements utiles sur l'organisation de votre prise en charge.

La qualité des soins et la sécurité sont au cœur de notre préoccupation.

Toutes vos questions sont importantes, n'hésitez pas à les poser.




L'équipe médicale et paramédicale.

PRÉSENTATION DU SERVICE DE NEPHROLOGIE
















Le service se situe au niveau – 1 de l'hôpital :

- Consultations de néphrologie
- Suivi Maladie Rénale Chronique (**MRC**)
- Education Thérapeutique du Patient (**ETP**)
- Unités de dialyse
 - centre lourd,
 - unité de dialyse médicalisé (UDM),
 - unité d'auto-dialyse
- Prise en charge en Dialyse Péritonéale (**DP**)





et offre une prise en charge au plus près du patient par le biais de :

-  Consultations avancées (Roussillon, St Félicien, St Agrève, Tournon, St Rambert d'Albon...)
-  Unités d'autodialyse (Annonay et Roussillon)
-  Téléconsultations

L'équipe est composée :

-  Docteur Eric LEGRAND – Chef d'Unité
-  Docteur Ophélie BAUDOUIN
-  Docteur Agnès DELAY
-  Docteur Amine RAHIL
-  Docteur Carole DEPRELE
-  Une cadre de santé : Madame Véronique GIRODET
-  Deux infirmières d'éducation thérapeutique
-  Des infirmières
-  Des aides soignantes
-  Des agents du service hospitalier
-  Une diététicienne
-  Une assistante sociale
-  Des techniciens biomédicaux
-  Des secrétaires médicales
-  Une psychologue

MISSIONS DU SERVICE

-  Prise en charge diagnostique et thérapeutique des pathologies liées aux reins : insuffisance rénale aiguë ou chronique, hypertension artérielle, lithiase
-  Prise en charge de l'insuffisance rénale terminale avec suppléance rénale : dialyse (dialyse à domicile ou dans une structure de dialyse), préparation à la transplantation rénale et suivi, traitement conservateur
-  Autonomisation lors des soins et des actes de la vie quotidienne en lien avec votre pathologie, autosurveillance
-  Amélioration de la qualité des soins et votre qualité de vie :
 - Mise en œuvre du parcours de soins (suivi individualisé)
 - Education thérapeutique du patient (ETP)

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

1- Consultation = **MRC** ou **DP** ou **Néphrologie**

Se munir d'un bon de consultation au bureau des entrées. Présentez votre carte vitale carte d'identité carte de mutuelle.

2- Hémodialyse

Avant votre 1^{ère} séance et chaque début d'année vous devez présenter votre carte vitale, votre carte de mutuelle, votre carte d'identité au bureau des entrées.

POUR NOUS CONTACTER

1- Du **lundi au vendredi de 8h30 à 18h00**, par le secrétariat :

04-75-67-35-98

2- **En dehors des heures d'ouverture**, un médecin néphrologue est d'astreinte 24h sur 24, 7 jours sur 7 , pour répondre aux **urgences néphrologiques**, en passant par le standard de l'hôpital :

04-75-67-35-00

HEMODIALYSE

ORGANISATION DES SÉANCES

Le rythme, le lieu, l'heure, la durée des séances d'hémodialyse sont prescrits par le médecin et modifiables selon votre état de santé, d'autonomie et les impératifs du service.

Les visites dans la salle de dialyse sont autorisées exceptionnellement de de 9h à 11h, de 14h à 17h et de 20h à 23h. Hors contraintes sanitaires.

Les séries de dialyses sont déterminées selon les disponibilités du service. Votre horaire de branchement et votre place peuvent être modifiés.

LES TRANSPORTS

Les transports pour les séances de dialyse sont pris en charge à 100% par la Sécurité Sociale et **répondent à une réglementation précise. Le mode de transport est une prescription médicale** qui dépend de votre état de santé et **est réévalué** régulièrement.

VOUS AVEZ ENVIE DE PARTIR EN WEEK-END ? EN VACANCES ?

Excepté une contre-indication médicale, nous vous souhaitons de réaliser autant de projets que possible. Nous souhaitons en être informé à l'avance afin de transmettre les données médicales nécessaires à votre prise en charge dans votre centre de dialyse de vacances.

Les séjours de vacances doivent impérativement être anticipés.

Vous devez :

- 1- Déterminer vos dates de séjours
- 2- Nous prévenir et faire une demande d'entente préalable à la sécurité sociale.
- 3- Nous faire parvenir le nom et l'adresse du centre au vous souhaitez aller, et éventuellement prendre un premier contact avec eux.

Dans un 2eme temps, nous transmettrons tous les documents nécessaires au centre d'accueil de votre choix.

COMMUNICATION

Le cahier de liaison



- Il vous sera remis lors de votre accueil dans le centre de dialyse
- Il est à ramener à chaque séance de dialyse
- Il permet un lien réciproque avec vous, votre entourage, vos infirmières à domicile, votre médecin traitant...

Il est important de nous communiquer toutes informations médicales pour la sécurité de votre prise en charge (modification de traitement, date d'examen ou de consultation...)

Merci de nous communiquer également toutes coordonnées utiles pour votre prise en charge globale (numéro de téléphone personnel, entourage proche, infirmière du domicile, taxi, tutelle...)

LES LOCAUX / LA TENUE

Vous avez à votre disposition :

-  Un vestiaire : les casiers sont numérotés et attribués nominativement. Une tenue, réservée aux séances et adaptée à votre abord vasculaire, est obligatoire et vous sera expliquée par le personnel soignant. Le 1er lundi de chaque mois, l'intérieur de chaque casier sera nettoyé.
Merci de veiller à ne pas laisser d'objets de valeur dans votre casier.
-  Une douche : demander aux personnels soignants pour y accéder.

Voir fiche (Conduite à tenir en dialyse)

LES COLLATIONS / LE SUIVI DIETETIQUE

Une collation adaptée à votre état de santé est prescrite par le néphrologue et vous sera servie durant votre séance d'hémodialyse.

L'alimentation fait partie intégrante de votre traitement. Le respect des conseils diététiques participe à la qualité et au confort des séances de dialyse.

Au début de votre prise en charge, la diététicienne et une aide-soignante référente vous rencontreront pour connaître vos habitudes alimentaires. Elles assureront un accompagnement diététique personnalisé.

Chaque mois, une équipe pluridisciplinaire (médecin, aide-soignante, infirmière) se réunit pour analyser votre bilan sanguin mensuel et faire le lien avec votre suivi diététique.

ABORD VASCULAIRE

Votre abord vasculaire est très précieux. Nous vous délivrerons des consignes et des précautions spécifiques indispensables.

Voir fiche : Surveillance abord vasculaire

SUVI MEDICAL

Le suivi médical est variable en fonction de votre état de santé et de la structure dans laquelle vous dialysée :

En centre lourd : consultation médicale à chaque séance

En UDM (Unité de Dialyse Médicalisée) :

- 1) Consultation médicale une fois par semaine en séance
- 2) Consultation médicale semestrielle hors séance.

Vous ou votre famille peuvent prendre un RDV de consultation ou d'information auprès d'un médecin : 04 75 67 35 98

CONSULTATIONS DE SPECIALITE

Dans le cadre de votre suivi, vous pouvez être amené à être pris en charge dans le secteur libéral.

Nous tenons à vous informer que ces structures privées peuvent demander des dépassements d'honoraires dont la plupart ne sont pas pris en charge par la Sécurité Sociale, ni par votre mutuelle.

Vous êtes en droit et en devoir de demander au médecin de mentionner l'intégralité des dépassements d'honoraires des actes à réaliser.

Vous êtes alors à même de choisir si vous désirez être pris en charge par ce médecin ou si vous demandez à être pris en charge par un autre médecin qui ne pratique pas de dépassement d'honoraire.



L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

L'éducation thérapeutique a pour objectif de vous rendre plus autonome, d'améliorer vos soins et votre qualité de vie.

Les infirmières d'éducation vous rencontreront en entretien individuel pour cibler avec vous vos besoins. Vos proches peuvent également les rencontrer si vous le souhaitez.

Un diagnostic éducatif vous sera proposé, vous pourrez bénéficier d'un plan personnalisé de soins et d'un accompagnement dans la prise en charge de pathologie rénale.

POUR VOUS AIDER :

L'annonce de la maladie rénale ou le début de la dialyse sont des évènements difficiles qui peuvent bouleverser la vie personnelle, familiale ou professionnelle.

Des professionnels sont à votre écoute :

Infirmière d'Education thérapeutique : 0475673598

Assistante sociale : 0475673538

Pour vos démarches administratives et sociales (informations, accompagnements)

Psychologue : 0475674652 Pour VOUS et/ou vos PROCHEs

Diététicienne : 0475674646

NOTE D'INFORMATION AUX PATIENTS DIALYSES

Notre service participe au réseau de santé :

 Le Réseau d'Epidémiologie et d'Information en Néphrologie (REIN) :

- Le réseau REIN est un système d'information élaboré à la demande et en accord avec des représentants de patients dialysés. Il a pour objectif de mieux connaître l'insuffisance rénale terminale pour améliorer sa prévention, sa prise en charge, et mieux répondre aux besoins des patients.

Notre service participe également aux protocoles de recherche clinique. Dans ce cadre là, le médecin pourra vous proposer une participation.